

[Accueil](#)

[Territoire](#)

[Quartiers](#)

[Kervénanec](#)

[Rénovation urbaine 2000 - 2013](#)

[Un quartier en mutation](#)

L'ANRU

L'ANRU

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) a été créée en 2004 par l'Etat suite à l'adoption de la loi de programmation relative au renouvellement urbain. Elle a pour mission de concentrer les moyens financiers pour intervenir dans les quartiers fragiles classés en Zone Urbaine Sensible (ZUS).

L'ANRU autorise l'engagement des travaux par les collectivités dans le cadre d'une contractualisation.

Pour Kervénanec, c'est en février 2005 que le maire de Lorient, Norbert Métairie, a présenté le projet devant le comité permanent de l'ANRU. La convention a été signée le 9 décembre 2005 entre les différents partenaires : la Ville de Lorient, l'ANRU, l'Etat, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil général du Morbihan, la communauté d'agglomération, la Caisse des dépôts et consignations et les bailleurs sociaux.



Agence nationale pour la
rénovation urbaine [redacted]
[redacted]